

# SICAF SOFRAGI

Juin 2019

## OBJECTIF DE GESTION DU FONDS

La SICAF est gérée de façon discrétionnaire en vue de faire bénéficier, sur le long terme, ses actionnaires de sa gestion. Son portefeuille pourra comprendre tout type d'instruments financiers, de dépôts et de liquidités, éligibles à l'actif des SICAF et répondant à l'objectif de gestion.

### AVERTISSEMENT

Contrairement à une Sicav, une SICAF possède un capital fixe. Les actionnaires ne peuvent donc se faire racheter leurs titres à tout moment auprès de la SICAF. Sofragi étant cotée en Bourse, la liquidité a vocation à être assurée par le marché. En conséquence, le prix de cession via le marché peut ne pas être corrélé à l'actif net. **La cotation en bourse expose donc l'actionnaire à un risque de liquidité et à un risque de décote.**

## COMMENTAIRE DE GESTION

31/05/2019 Au 28/06/2019

Au cours du mois de juin, les indices des places boursières de par le monde ont repris leur marche en avant, effaçant une bonne partie du terrain perdu en mai.

C'est le marché Nord-américain qui a dominé avec une appréciation de 7% de l'indice S&P 500. La bourse de Paris a pratiquement fait jeu égal avec un CAC 40 en hausse de 6,8%, quand le DAX progressait de 5,7%. Dans ce concert de très belles performances boursières, le Japon fait relativement pâle figure, le Nikkei se contentant d'une hausse de 3,3%. Les marchés émergents aussi bien d'Asie que d'Amérique latine ne sont pas en reste, et affichent des gains compris entre 6 et 6,5% en ce mois de juin.

Ce retour de l'appétit pour le risque des investisseurs s'explique dans une large mesure par les propos accommodants tenus tant par la Banque Centrale Nord-américaine que par la Banque Centrale européenne. En effet, la FED a ouvert la voie à d'éventuelles baisses de taux à brève échéance quand la BCE a décidé du maintien de ses taux directeurs jusqu'à la fin du premier semestre 2020 et a même laissé entrevoir la réactivation du Quantitative Easing (rachat d'actifs).

Cette inflexion du discours de Messieurs Powel et Draghi a été motivée par les risques baissiers encourus par la croissance mondiale, et ce principalement dans la sphère industrielle, du fait des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine.

Ces craintes sur l'activité industrielle ont été d'ailleurs confirmées par la publication de statistiques relativement décevantes. Aux Etats-Unis, le PMI manufacturier a reculé à 50,5 soit son niveau de fin 2016 et même l'indice de confiance des ménages a fortement chuté. Au sein de la zone euro, le climat des affaires en Allemagne, mesuré par l'IFO, est ressorti à son plus bas niveau depuis décembre 2014. Même constat en Chine où la production industrielle n'a crû « que » de 5% en mai, son rythme d'expansion le moins rapide depuis la crise financière de 2008.

Hormis l'effet des Banques Centrales, l'accord entre les Etats-Unis et le Mexique sur l'immigration et l'espoir suscité par la rencontre confirmée entre Monsieur Trump et Monsieur Xi Jinping lors du sommet du G20 ont concouru à la bonne orientation des marchés d'actions ; tout comme, et dans un tout ordre d'idée, le retour des fusions-acquisitions sur le devant de la scène (OPA de Cap Gemini sur Altran et offre de KKR sur Axel Springer).

A l'instar des marchés boursiers, les marchés obligataires auront également fortement réagi aux discours de Messieurs Powel et Draghi. Les rendements à 10 ans allemands se sont repliés de 13 pnb à -0,33 (soit un nouveau plus bas historique) et leurs homologues français de 22 pnb à -0,01% (négatifs pour la première fois de leur histoire). Même constat de l'autre côté de l'Atlantique où la rémunération des obligations d'Etat à 10 ans baissait de 12 pnb à 2,01% en ce mois de juin.

Dans ce contexte, les lignes en Air Liquide, Anheuser Busch, Arcelor, Elior, Enel, Valéo ou bien encore Iberdrola ont été allégées. En regard, les positions en Atos, Bouygues, Siemens et Total ont été renforcées. Par ailleurs, une ligne en Veolia a été initiée.

Sur le marché obligataire, nous avons partiellement vendu les obligations subordonnées Allied Irish Banks 4 ¼ 2025 et celles en Generali 7 ¼ 2042 et soldé la perpétuelle Total 2 ¼ ainsi que la convertible Qiagen 0 7/8 2021.

La valeur liquidative de Sofragi a augmenté de 3,26% en juin 2019 et de 9,37% depuis le 31 décembre 2018. Le cours de bourse au 28 juin 2019 présente une décote de 18,96% par rapport à la valeur liquidative à la même date.

Forme juridique	Société d'investissement à capital Fixe (SICAF)
Date de création	06/03/1946
Code Isin	FR0000030140
Dénomination	SOFRAGI Société Française de Gestion et d'Investissement
Code Bloomberg	SOFR FP Equity
Société de Gestion	Cybèle Asset Management
Périodicité de la VL	Quotidienne - publication sur www.sofragi.fr
Conservateur - Teneur de Compte	Caceis Bank
Dépositaire	Caceis Bank
Gestion administrative et comptable	Caceis Fund Administration
Commissaire aux comptes	PricewaterhouseCoopers Audit
Frais et charges annuels	1 % (taux maximum) de l'actif net hors taxes
Durée minimale de placement recommandée	5 ans

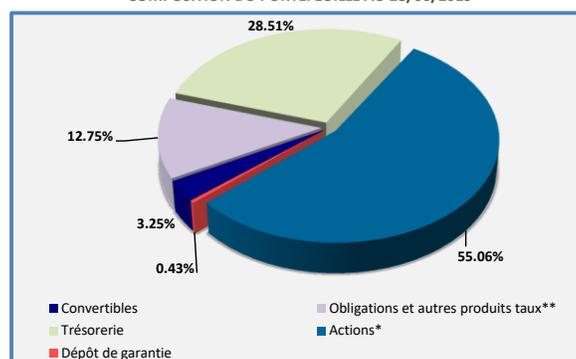
### Au 28/06/2019

VALEUR LIQUIDATIVE :	1850.90	€
COURS DE BOURSE :	1500.00	€
ACTIF NET TOTAL :	185.09	M€
NOMBRE D' ACTIONS :	100,000	

### Principales lignes actions du portefeuille au 28/06/2019

	en % actif net	Valorisation (K€)
TOTAL SA	2.08%	3,858
BOUYGUES SA	2.02%	3,746
SIEMENS AG-REG	1.81%	3,347
AIR LIQUIDE SA	1.73%	3,204
SANOFI	1.72%	3,188

### COMPOSITION DU PORTEFEUILLE AU 28/06/2019



\*dont 0.23 % d'OPCVM majoritairement investis en actions

\*\*dont 4.59 % d'OPCVM majoritairement investis en obligations

\*Exposition Brute : 55.06%

\*Exposition Nette : 48.97%

# SICAF SOFRAGI

performances cumulées de la Valeur Liquidative 28/06/2019	Depuis 31/12/18	1 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
<b>SOFRAGI</b>	9.37%	3.26%	9.37%	1.67%	17.15%	28.12%

Performances coupons nets réinvestis. Sources : Cybèle Asset Management  
 Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances ne font l'objet d'aucune garantie.

## Performances annuelles de la Valeur Liquidative (coupons réintégrés)

Sofragi	
2018	-9.01%
2017	5.53%
2016	9.46%
2015	9.39%
2014	8.71%
2013	14.42%
2012	10.03%
2011	-7.82%
2010	7.17%
2009	19.21%
2008	-20.96%
2007	2.85%

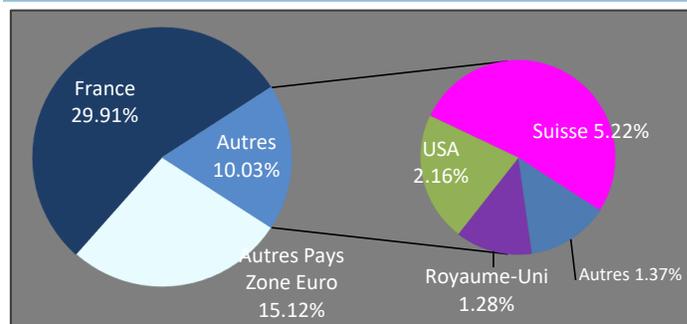
## DIVIDENDES

Dans le cadre du dispositif d'exonération d'impôt sur les sociétés dans lequel SOFRAGI s'est placé, le dividende versé est au moins égal au bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi et des statuts, et augmenté du report à nouveau bénéficiaire. Le bénéfice de l'exercice est principalement constitué de la somme des revenus et des plus-values nettes de cession, après déduction des charges, en tenant compte, le cas échéant, des éventuelles provisions comptables à constituer au titre de l'exercice (notamment lorsque le portefeuille de valeurs mobilières est en situation de moins-value latente).

Exercice	Détachement	Dividende net
2018	6/14/2019	52.00 €
2017	6/18/2018	141.90 €
2016	6/16/2017	108.70 €
2015	6/16/2016	183.20 €
2014	6/18/2015	100.62 €
2013	6/19/2014	77.39 €
2012	6/21/2013	53.93 €
2011	6/21/2012	60.20 €
2010	7/8/2011	56,37 €*
2009	6/4/2010	48.66 €
2008	6/10/2009	55.37 €

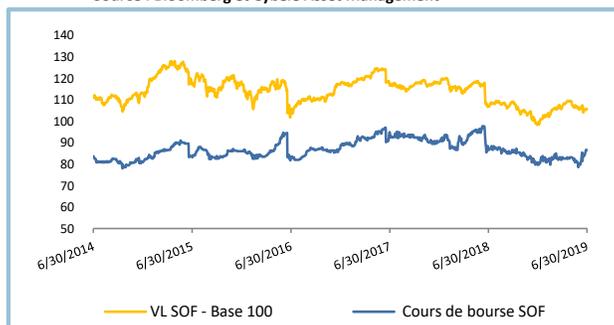
\* dont 26,45 € détachés le 21/06/2013

## Répartition de la part actions par pays au 28/06/2019



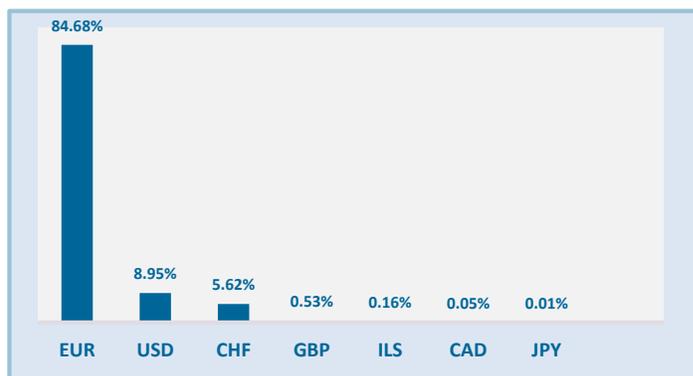
## Evolution de la Valeur Liquidative et du cours de bourse sur 5 ans - ex coupon

Source : Bloomberg et Cybèle Asset Management



La valorisation de Sofragi a été bi mensuelle jusqu'au 01 09 2008. A compter de cette date la valorisation est devenue quotidienne.

## Répartition du portefeuille par devise (en % de l'actif net) au 28/06/2019



Les informations contenues dans ce document ont été établies à partir de données considérées comme fiables. Sofragi et Cybèle Asset Management ne peuvent cependant en garantir l'exactitude et se réservent la possibilité de les modifier à tout moment. Avant de prendre une décision d'investissement, l'investisseur doit tenir compte notamment de sa situation personnelle, de ses besoins de liquidité, de la composition de son patrimoine, de son aversion au risque et de ses objectifs d'investissement. Il doit également se renseigner sur le régime particulier des SICAF, distinct de celui des SICAV.